

MAGAZINE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION COMMUNISTE



Justice

Pour la Responsabilité et le Développement véritable.

Jeudi 7 Janvier 2010 - 90^e Année - N° 01 - Martinique : 1,80 € - France : 2,20 € - DOM : 1,90 €

LE 10 JANVIER
NE JOUONS PAS
AVEC NOTRE DESTIN
VOTONS
OUI
pour sa chanjé !



NDRL : L'affiche des békés détournée par les partisans du 74

André Alier :

76ème anniversaire
de son assassinat
Le Lundi 11 Janvier 2010 à 17h
Départ du siège de Justice

Repères pour comprendre



RASSEMBLEMENT MARTINQUAIS
POUR
LE CHANGEMENT

Qu'est-ce que
l'article 73
et l'article 74 ?

Sommaire

Sa ka Pasép. 2

Éditop. 3
- Un rendez-vous historique

Eco/socialp. 4
- Quel avenir pour la SARA ?

Economiep. 5/8
- Vie chère : des progrès

Mémoire du Peuple . . .p. 8/7
- 76 ans de la mort d'André Alikér
- Justice : 90 ans de luttes

Débat Statutaire . . .p. 8/17
- Propagande béké pour le "Non"
- Mensonge du 73 et vérité du 74
- Dotations budgétaire des DOM et COM
- Que sont les articles 73 et 74 ?
- Les fourberies du Pr William

Collectivitésp. 17/18
- Voeux d'Alfred Marie-Jeanne
- Voeux de Claudé Lise

Francep. 19/20
- Voeux d'un Président à bout de souffle
- La dette publique s'envole
- Taxe carbone
- Contrôles au faciès

Dans le Mondep. 21/22
- Honduras : rien n'est réglé
- Rétrospective de l'année 2009

Annonces Légales .p. 23/27

"JUSTICE"

Administration & Rédaction :

Tél. : 05 96 71 86 83

Fax : 05 96 63 13 20

ed.justice@wanadoo.fr

<http://www.journal-justice-martinique.com>



Fondateur : Jules MONNEROT
(8 Mai 1920)

Angle rues A. Alikér & E. Zola
Fort-de-France - Tél. : 05 96 71 86 83

Commission Paritaire n° 0111 I 87526
26 Janvier 2006

Directeur de la Publication :
Fernand PAPAYA

Maquette : Guennaël GUIOUBLY

Impression :
Nouvelle Imprimerie Martiniquaise
37, Rue E. Zola - 97200 Fort-de-France
Tél. : 0596 73 14 54

IGNOBLE ! POUR DÉSTABILISER LE PÈRE, ON ATTAQUE LA FILLE

Une campagne de dénigrement est menée actuellement contre Alfred Marie-Jeanne au travers de sa fille Maguy. En effet, un article dans Le Canard Enchaîné du mercredi 30 décembre fait état de "conflit d'intérêts" sur une opération menée par le Conseil régional en Dominique. Il s'agit, selon le journal, de la construction d'une école en 2005 dans la ville de Portsmouth, à la Domi-



Maguy Marie-Jeanne

nique. Le journal met en cause Maguy Marie-Jeanne, chef des relations caribéennes du conseil Régional, à qui "Portsmouth doit à peu près tout" et Mark Frampton, présenté comme "consul honoraire de la Dominique en Martinique mais aussi architecte au cabinet Anonym'Art". Le Canard Enchaîné se fait accusateur, déclarant que "cela ressemble déjà à un conflit d'intérêt" et ajoutant

plus loin que "l'on retrouve associés en Martinique celle qui a passé la commande et celui qui l'a exécutée". Cette association concernerait un commerce de luxe à Fort -de-France.

Maguy Marie-Jeanne a publié un communiqué de presse où l'on lit : "Maguy Marie-Jeanne, chef de Service Relations Internationales et Coopération au Conseil Régional de Martinique, après avoir pris connaissance des informations mensongères qui circulent sur internet reprises ce 30 décembre 2009 par le journal "Le Canard Enchaîné" a chargé Maître Alex Ursulet avocat au barreau de Paris de déposer plainte en diffamation".

L'affaire est donc lancée et il faut espérer qu'elle suivra sereinement son cours. A cet égard, il convient de rappeler à tous ces internautes qui, se croyant tout permis, s'amuse à diffuser toutes sortes de nouvelles non vérifiées et souvent calomnieuses, qu'ils sont juridiquement responsables de leurs écrits. Sans entrer dans le débat, on peut s'étonner que le contrôle de la légalité n'ait eu rien à redire sur cette opération qui sort à quelques jours d'une consultation importante pour la Martinique. Il est clair que le dessein des auteurs n'est autre que de mettre en difficulté le président du Conseil régional et les partisans du changement. Cherchez à qui profite le crime...

LES CORRESPONDANTS DE LA HALDE INSTALLÉS

Les nouveaux correspondants locaux de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), Joseline Braillon et José Nosel ont été installés le 22 décembre dernier. Joseline Braillon est enseignante dans un lycée professionnel de Fort-de-France et José Nosel. Retraité de la fonction publique territoriale, ancien directeur-administrateur des Parcs et Jardins de Martinique, José Nosel enseigne actuellement comme vacataire à la Faculté de Droit et d'Economie de la Martinique.

Les deux correspondants auront pour mission d'accueillir les personnes sou-

haitant déposer une réclamation à la HALDE. Ils pourront les informer de leurs droits, les aider à constituer leur dossier de réclamation, et contribuer à la résolution de leurs difficultés. La constitution d'un réseau de correspondants locaux par la HALDE doit favoriser un accompagnement de proximité des personnes qui s'estiment victimes de discrimination, et une diffusion plus efficace des actions de promotion de l'égalité sur le terrain.

Ils assurent une permanence les mardis de 14h à 16h à la Maison de la justice et du droit, 8 rue du 23 mai 1848, aux Terres-Sainville, Fort-de-France.

ÉPIDÉMIE DE GASTRO-ENTÉRITES

Depuis la dernière semaine du mois de novembre, le nombre de cas cliniquement évocateurs de gastro-entérites se situe largement au dessus du seuil épidémique. Le nombre hebdomadaire de

cas est estimé à plus de 2000. Ce genre de phénomène est habituel pour la saison ; il est en général lié aux épidémies hivernales observées en France.

10 janvier : UN RENDEZ-VOUS HISTORIQUE À NE PAS MANQUER. VOTONS MASSIVEMENT "OUI" AU 74 !

Aussitôt après la courte victoire du "non" à la collectivité et à l'assemblée uniques dans le cadre du 73, en décembre 2003, le Parti Communiste Martiniquais, tout en respectant la volonté populaire ainsi exprimée, avait déclaré que ce résultat ne signifiait pas que le débat sur l'évolution statutaire et institutionnelle de notre pays fût clos. Faisant fi des cris indignés de la droite et des conservateurs de "gauche", il continua son travail d'explication, de concert avec d'autres formations politiques convaincues que l'autonomie était le mot d'ordre le plus adapté au niveau de conscience et aux réalités de notre pays. Ce combat a payé puisque dimanche prochain les électeurs martiniquais sont appelés aux urnes pour dire "oui" ou "non" à l'autonomie, non plus dans le cadre étroit de l'article 73, mais dans celui plus large et plus riche en possibilités d'adaptation du 74. Le chemin parcouru depuis ce mois de décembre 2003 est donc appréciable, et parmi les facteurs qui expliquent une telle évolution il y a notamment l'unité réalisée par les authentiques partisans de la Responsabilité martiniquaise. Majoritaires aux Conseils régional et général, ils ont pu élaborer un projet commun porteur d'avenir et surtout voter en Congrès une série de textes satisfaisant aux exigences imposées par la législation française en vue de l'organisation de la consultation populaire du 10 janvier.

Cette évolution, il faut le reconnaître, est aussi la conséquence du poids exercé par la réalité sur les mentalités, puisque la droite et une certaine "gauche" qui, en 2003 étaient farouchement hostiles à toute idée d'évolution institutionnelle et s'accrochaient désespérément au maintien de la région et du département, se déclarent maintenant favorables à la collectivité et à l'assemblée uniques dans le 73, une collectivité unique sans compétences supplémentaires, est-il besoin de préciser. Nicolas Sarkozy les a aidés à se décomplexer, à sortir de leur conservatisme, mais ils ont surtout fini par comprendre que le monstre juridique que constitue la coexistence sur un si petit territoire de deux collectivités (Région et Département) ne

pouvait plus durer.

Si la droite et les "divers gauches" versatiles, jouant leur rôle traditionnel, n'étonnent personne, il en va tout autrement du PPM, qui malheureusement a choisi de faire échec à l'autonomie dans le 74, en invoquant toutes sortes de prétextes fallacieux et en créant un "front commun objectif" avec la droite et ceux qui représentent ici le Parti socialiste français. Le PPM a accéléré son virage à droite à l'occasion des travaux du Congrès des élus, s'ingéniant à semer la peur et le trouble dans les cœurs et les esprits, criant à la perte de l'égalité des droits, accusant la Constitution française de "blasphémer" la démocratie, promettant de manière démagogique de contraindre la France à modifier sa Constitution pour "constitutionnaliser" l'autonomie, la vraie. Il est vrai que sa porte-parole Catherine Conconne, dans son historique face-à-face avec Chantal Maignan, a avoué, sans le vouloir, le caractère purement chimérique d'une telle prétention lorsqu'elle a déclaré que l'autonomie "sera possible lorsque la France acceptera de faire sa révolution culturelle abandonnant son jacobinisme désuet et rétrograde". Elle a voulu dire par là qu'en réalité une telle "autonomie" ne sera jamais possible, tant le jacobinisme est enraciné dans l'esprit public français.

Plus le temps passe, plus le PPM, ou plutôt le "PPM Nouveau", renie son passé nationaliste, de gauche, tout en continuant à exceller dans l'art de la mystification, d'inventer des prétextes pour cacher sa peur d'assumer ses responsabilités avec le peuple martiniquais ou pour camoufler les ambitions personnelles de certains de ses dirigeants assoiffés de pouvoir.

Le peuple martiniquais, en dépit de certains retournements de veste, de la campagne de peur orchestrée par la droite, le "PPM Nouveau", le MAP, ainsi que par la traditionnelle caste des "profiteurs", saura garder la tête froide et faire le bon choix le 10 janvier. Le Congrès des élus a formulé des propositions réalistes pour passer à l'au-



tonomie, propositions que le gouvernement s'est engagé à prendre en considération dans la "loi organique", laquelle aura valeur constitutionnelle. Il n'y aura donc pas de chat-en-sac. Les élections régionales prévues en mars 2010 seront maintenues. Par la suite, les électeurs martiniquais seront de nouveau appelés aux urnes pour élire les membres de l'assemblée de la collectivité unique qui se substituera au conseil général et au conseil régional. Ils feront leur choix démocratiquement, en toute liberté au terme d'une campagne où tous les partis politiques pourront présenter leur programme et convaincre de voter pour leurs candidats.

Rien ne permet donc de dire au jour d'aujourd'hui quelle tendance politique sera majoritaire dans la nouvelle assemblée de la Martinique autonome. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne s'agira pas de la carrière personnelle de Claude Lise ou d'Alfred Marie-Jeanne.

Plus que jamais la parole et la décision seront au peuple martiniquais dans ce processus qui commencera le 10 janvier. Au Parti Communiste et au Rassemblement Martiniquais pour le Changement, nous sommes confiants dans le combat que nous menons avec et pour le peuple. Nous croyons en sa lucidité, en sa capacité de comprendre que la Martinique a besoin de l'Autonomie, c'est-à-dire de la possibilité d'adapter la législation française afin d'avoir les moyens juridiques de résoudre nos problèmes internes, chaque jour plus urgents et plus angoissants, comme l'a révélé la crise de février-mars 2009.

Le 10 janvier, il n'y a qu'une seule voie raisonnable : celle du "oui" au 74.

M. Belrose